

* **FLASH Sécurité**

Novembre - Décembre 2017

**DADS 2017**

[Arrêté du 14 novembre 2017](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000036100357&dateTexte=&categorieLien=id) fixant le modèle du formulaire « Déclaration annuelle des données sociales - DADS 2017 »

**Installations électriques**

[Arrêté du 20 novembre](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000036114577&dateTexte=&categorieLien=id) 2017 relatif aux normes définissant les modalités recommandées pour l'exécution des opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage - Prévention du risque électrique

**AT/MP**

[Arrêté du 24 novembre 2017](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000036127127&dateTexte=&categorieLien=id) portant modification de l'arrêté du 17 octobre 1995 modifié relatif à la tarification des accidents du travail et des maladies professionnelles et de l'arrêté du 6 décembre 1995 modifié relatif à l'application du dernier alinéa de l'article D. 242-6-11 et du I de l'article D. 242-6-14 du code de la sécurité sociale relatifs à la tarification des risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles.

**Équipements sous pression**

[Arrêté du 20 novembre 2017](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000036128632&dateTexte=&categorieLien=id) relatif au suivi en service des équipements sous pression et des récipients à pression simples

**Plafond SS 2017**

[Arrêté du 5 décembre 2017](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000036171732&dateTexte=&categorieLien=id) portant fixation du plafond de la sécurité sociale pour 2018

**Facteurs de risques**

[Décret n° 2017-1768 du 27 décembre 2017](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000036267894&dateTexte=&categorieLien=id) relatif à la prévention et à la prise en compte des effets de l'exposition à certains facteurs de risques professionnels et au compte professionnel de prévention

[Décret n° 2017-1769 du 27 décembre 2017](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000036267944&dateTexte=&categorieLien=id) relatif à la prévention et à la prise en compte des effets de l'exposition à certains facteurs de risques professionnels et au compte professionnel de prévention

**Comité social et économique**

[Décret n° 2017-1819 du 29 décembre 2017](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000036336033&dateTexte=&categorieLien=id) relatif au comité social et économique

**Consignes de sécurité incendie – Brochure de l’INRS**

L’INRS a publié une [brochure relative aux consignes de sécurité](http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%206230). Elle donne notamment des éléments pour établir ces consignes, les plans d'évacuation et d'intervention associés, ainsi que des recommandations pour les porter à la connaissance des travailleurs. Elle rappelle les critères de choix d’un point de rassemblement et indique l’importance de l’élaboration d’un plan de prévention pour les entreprises extérieures contenant, entres autres, les consignes de sécurité propres à l’établissement

**Modifications importantes de la nomenclature des installations classées pour l’environnement (ICPE)**

Entré en vigueur le 24/11/2017, le [décret n° 2017-1595 du 21 novembre 2017](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000036074569&categorieLien=id) modifie la nomenclature des ICPE pour 31 rubriques.
Ce décret vise à supprimer les doubles classements entre les rubriques 2000 et 3000, à introduire des régimes de déclaration au sein des rubriques soumises à autorisation sans seuil et à clarifier certains libellés.
La notion de « puissance installée » est remplacée par la notion de « puissance maximum ».
Un [arrêté du 21 novembre 2017](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=CA20CD37C368FBF356F10A9B2FFF76C8.tplgfr42s_1?cidTexte=JORFTEXT000036074595&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCONT000036074527) modifie divers arrêtés ministériels.

**AT – Réserves motivées – Etat pathologique antérieur**

Constitue des réserves motivées, le fait pour l’employeur de soutenir que l’accident était dû à une cause totalement étrangère au travail en l’occurrence à un état pathologique préexistant (Cass. soc., 9 nov. 2017, n° 16-24678).

**AT – Mission - Discothèque**

 Bénéficie de la protection AT, le salarié en mission victime d’une chute dans une discothèque, la seule présence du salarié dans l’établissement ne suffisant pas à établir qu’il a interrompu sa mission pour un motif personnel (Cass. 2e. civ., 12 octobre 2017, n° 16-22481).

**La barbe est-elle compatible avec le port d’un demi-masque filtrant ou d’un masque complet ? Réponse INRS**

Non. Le demi-masque filtrant (qui recouvre le nez, la bouche et le menton) et le masque complet (qui recouvre les yeux, le nez, la bouche et le menton) sont des pièces faciales dont l'efficacité repose sur l'étanchéité au visage empêchant l'atmosphère ambiante de pénétrer l'intérieur de l'appareil. Le fait de porter la barbe, y compris une barbe courte – c'est-à-dire lorsque le dernier rasage a eu lieu plus de 8 h avant l'utilisation de ce type de protection - crée une surface irrégulière sur le visage, qui nuit à l'étanchéité de la pièce faciale et anéantit la protection apportée. De la même façon, certaines caractéristiques de visage, telles que les favoris, certaines cicatrices ou des éruptions cutanées, sont incompatibles avec le port de ce type de masques. Il faut, dans ces différents cas, choisir des casques ou des cagoules s'ils permettent d'obtenir le facteur de protection minimal requis. Rappelons également qu'en matière de pièces faciales, plusieurs tailles doivent être proposées aux salariés pour permettre à chacun de trouver le modèle lui garantissant le meilleur ajustement. [*En savoir plus*](http://kiosque.inrs.fr/alyas/view/go/8960/2)

.

* **FLASH Environnement**

Novembre - Décembre 2017

**Installations classées**

[Arrêté du 21 novembre 2017](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000036074595&dateTexte=&categorieLien=id) modifiant certains arrêtés ministériels applicables à certaines installations classées pour la protection de l'environnement

**Equipements sous pression**

[Arrêté du 20 novembre 2017](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000036128632&dateTexte=&categorieLien=id) relatif au suivi en service des équipements sous pression et des récipients à pression simples

**Transports de Marchandises Dangereuses**

[Arrêté du 7 décembre 2017](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000036209758&dateTexte=&categorieLien=id) modifiant l'arrêté du 29 mai 2009 relatif aux transports de marchandises dangereuses par voies terrestres (dit « arrêté TMD »)

**Energie**

[Décret n° 2017-1707 du 18 décembre 2017](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000036236474&dateTexte=&categorieLien=id) modifiant l'article D. 341-9 du code de l'énergie

[Arrêté du 1er décembre 2017](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000036236485&dateTexte=&categorieLien=id) fixant le montant des frais de tenue de compte du registre national des certificats d'économies d'énergie.

[Arrêté du 29 décembre 2017](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000036340884&dateTexte=&categorieLien=id) modifiant l'arrêté du 4 septembre 2014 fixant la liste des éléments d'une demande de certificats d'économies d'énergie et les documents à archiver par le demandeur